

leurs attributions? Quelles mesures peuvent-ils adopter? Par exemple, peuvent-ils émettre des obligations?

M. BARRETT: Je ne crois pas que je puisse répondre à cette question.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Je désirerais poser deux ou trois questions. Tous ces programmes d'aménagement rural ont sans doute été institués par quelque autorité ou organisme. Je désirerais savoir où ils ont pris naissance. Proviennent-ils du gouvernement fédéral, de l'État, du comté ou de la municipalité? Voilà ma première question.

M. BOOTH: Monsieur le président, il est peut-être un peu difficile de dire exactement où et comment ce programme a pris naissance, car il existe diverses sources initiales. Une grande partie du travail que l'on accomplit actuellement se poursuivait déjà, d'une façon ou d'une autre, dans divers comtés par tout les États-Unis.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Par quel organisme?

M. BOOTH: Sous l'égide de diverses agences,—le service de vulgarisation des différents États.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Les départements d'agriculture?

M. BOOTH: Oui, les départements d'agriculture. Dans ce domaine les collègues avaient déjà entrepris un travail assez considérable dans des États tels que l'Indiana et New York. Comme nous l'avons dit à la dernière réunion, l'expansion de ce programme est surtout attribuable aux efforts de M. True D. Morse, l'actuel sous-secrétaire à l'agriculture, alors qu'il était à l'emploi d'une société privée d'experts en administration agricole aux États-Unis. Par l'entremise de sa société, il a entrepris, dans deux régions, certaines études et projets d'expansion qui promettaient de bien réussir et qui ont été favorablement reçus. Lorsqu'il a été nommé sous-secrétaire à l'Agriculture, il a préconisé ce programme, et vers 1955, il a entrevu la possibilité d'appliquer ce système dans toutes les régions pauvres des États-Unis. Si quelqu'un mérite d'être félicité pour le travail qui a été accompli, c'est bien M. True D. Morse, le sous-secrétaire à l'Agriculture. Il a su intéresser plusieurs autres personnes à ce projet et faire participer à ce programme, qui s'appelle maintenant le Programme d'aménagement rural, les agences fédérales et les agences d'État qui existaient alors.

J'ignore si je puis vous fournir des explications plus claires, sénateur Taylor.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Je désirerais poser une seule autre question relativement à celle qu'a demandée le sénateur Léger, je crois. Ce programme comporte certainement des dépenses. D'où proviennent les fonds? Je suppose que certains spécialistes s'occupent de ce travail. Sont-ce des fonctionnaires des diverses agences du gouvernement, de ministères d'agriculture, ou de collègues, ou ce programme est-il financé en partie par l'organisation locale?

M. BOOTH: Je ne crois pas que je puisse répondre à cette question mieux que les autres. On nous a dit que ce programme comporte très peu de dépenses supplémentaires. Je crois que l'on a attribué à l'administration de l'habitation agricole certains montants pour ce travail. Le service de vulgarisation a certainement employé quelques spécialistes qui sont allés dans certains comtés en vue d'aider à la réalisation de ce programme et le stimuler; mais nous croyons savoir que très peu de sommes supplémentaires sont consacrées à ce programme. On se sert certainement davantage des facilités existantes et on s'intéresse surtout à certains genres de travail. Mais nous croyons comprendre qu'en appliquant ce programme, on utilise surtout des facilités existantes et on emploie très peu de ressources supplémentaires.